

MOT DU PRÉSIDENT

Depuis la publication du numéro de janvier 2002 du *Bulletin*, la Fédération a continué à être affairée et il y a eu un certain nombre de développements positifs. La Fédération a fait l'objet d'une couverture médiatique considérable. [Voir les détails, page 2. – Réd.] Nous pensons également que nos efforts en matière de lobbying et de relations publiques continuent à donner des résultats significatifs.

En 1997, nous avons coproduit une trousse d'information et un film vidéo, *Au seuil du 21^e siècle*, qui ont par la suite été largement distribués aux députés du parti ministériel et à leurs cadres supérieurs, aux médias et aux autres leaders d'opinion de tout le Nouveau-Brunswick. On y prédisait que le nombre d'emplois exigeant plus de douze années de

scolarité augmenterait de 43 % à 68 % entre 1992 et l'an 2000 au Nouveau-Brunswick et que cette tendance se maintiendrait. Il était donc encourageant de voir que, dans son plan décennal publié récemment, « *Vers un meilleur avenir. Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick* », le gouvernement Lord déclarait :

« [...] on prévoit que, dans moins de cinq ans, plus de 80 % des nouveaux emplois créés dans le monde exigeront au moins deux années d'études ou de formation postsecondaires [...] (page 19)

et que le plan accorde une place prépondérante au soutien de l'enseignement postsecondaire – et particulièrement des fonctions d'enseignement et de recherche des universités.

Nous croyons également que la mise sur pied, annoncée dans le dernier budget provincial, d'un fonds de quinze millions de dollars devant être alloués uniquement aux projets d'infrastructure des universités peut être attribuée en grande partie à nos efforts de lobbying. Au cours des quelques dernières années, la Fédération a souvent exposé aux représentants du gouvernement les problèmes de l'entretien différé et de l'obsolescence de nos installations physiques.

Le 22 janvier dernier, le directeur exécutif et moi avons rencontré à Fredericton, en votre nom, le député fédéral Andy Scott. Celui-ci a promis d'appuyer la *Loi canadienne sur l'enseignement postsecondaire* parrainée par l'ACPPU et dont l'ébauche propose des normes pour un financement national minimum et la stabilité du financement des universités, sur le modèle de la *Loi canadienne sur la santé*.

Le 23 janvier, le directeur exécutif a rencontré les analystes principaux en politiques, **Pascal Robichaud** et **Richard Wiggers**, pour faire le suivi de leur rencontre du 12 décembre 2001 au cours de laquelle ils avaient discuté de la question de la « *Lansbridge University* ». Aucune annonce officielle n'a été faite concernant l'avenir du soutien du gouvernement pour cette entité, mais les choses semblent suivre une orientation positive, du point de vue de la Fédération.

Vers la fin de l'automne 2001, nous avons distribué un questionnaire sur la charge de travail des professeurs et

(Suite à la page 4)

Sommaire

Nouvelles initiatives.....	2
Mise à jour sur le site Web.....	2
Présence de plus en plus visible dans la presse.....	2
Questionnaire sur la charge de travail.....	3
Quelques résultats et commentaires.....	5
Hommage de la Fédération à George Semeluk.....	8
Avis.....	8

AVIS DE PLÉNIÈRE ET D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La plénière et l'assemblée générale annuelle de la Fédération des associations de professeures et professeurs du Nouveau-Brunswick auront lieu à St. Thomas University les 9 et 10 mai respectivement. Les deux réunions se tiendront à la salle 101 de la Holy Cross House.

La plénière débutera à 14h30 le 9 mai et l'assemblée générale annuelle est prévue pour 9h00 le 10 mai.

Nouvelles initiatives du Comité des communications

Depuis la publication du dernier numéro du *Bulletin*, le Comité des communications a été extrêmement occupé. Il a poursuivi la promotion du site Web de la FAPPUNB en plus de s'occuper de deux nouveaux projets. Le premier de ces projets était la préparation d'un portefeuille des articles de journaux publiés au nom de la Fédération au cours des deux dernières années. Ce portefeuille a été transmis à tous les députés provinciaux ainsi qu'aux stations de radiodiffusion et de télédiffusion, aux journaux et aux associations parents-maitres. Nous voulons ainsi rappeler nos préoccupations aux députés provinciaux, montrer l'étendue de nos connaissances et la qualité de nos soumissions à la presse écrite et à la presse électronique afin de les encourager à considérer la Fédération comme une source d'entrevues avec des spécialistes, et faire savoir aux groupes de parents que nous sommes capables d'agir à titre de conférenciers invités pour tout forum ou toute conférence, et que nous sommes prêts à le faire.

Le deuxième projet a été la conception et la distribution du signet de la FAPPUNB. Cette idée nous a été inspirée par la CAFA (Confederation of Alberta Faculty Associations) qui a lancé l'an dernier une campagne pour distribuer son signet à tous les députés provinciaux et aux autres leaders d'opinion de l'Alberta. Tous les commentaires reçus à ce sujet ont été positifs. Étant donné le succès de cette campagne, le Comité des communications de la FAPPUNB a décidé de lancer un projet semblable au Nouveau-Brunswick. Nous avons toutefois choisi de joindre notre signet à la distribution postale du portefeuille pour en augmenter la portée. Notre signet (inclus dans le présent numéro du *Bulletin*) a été conçu en vue de transmettre trois messages précis :

- 1) Que toutes les personnes ayant les capacités nécessaires devraient avoir accès à un enseignement postsecondaire parce que, comme le dit le signet, « *Savoir, c'est pouvoir* »;
- 2) Que le pouvoir donné par le savoir peut être acquis au sein des établissements énumérés sur le signet;
- 3) Que les associations de professeurs et professeures de ces établissements diffuseurs du pouvoir s'expriment d'une seule voix en tant que membres égaux de la FAPPUNB.

Nous espérons que nos efforts s'avéreront aussi fructueux que ceux de notre association soeur de l'Alberta.

Le président du Comité des communications,

Ian H. Fraser

Mise à jour sur le site Web

Dans le numéro de janvier du *Bulletin*, le Comité des communications a annoncé que le nombre moyen de demandes d'accès au site Web de la FAPPUNB était de **3 579**. Nous sommes heureux de vous informer que le nombre moyen de demandes d'accès pour les mois de janvier, février et mars, est de **6 256**, une hausse globale de **74,8 %**! Certaines des initiatives mises en place au cours des derniers mois semblent être efficaces.

Présence de plus en plus visible dans la presse

Depuis la publication du dernier *Bulletin*, la Fédération a été très en vue dans les médias d'information. Au cours des journées qui ont entouré le forum public de l'ACPPU sur l'enseignement postsecondaire, notre

(Suite à la page 3)

(Suite de la page 2)

directeur exécutif, Desmond Morley, a été interviewé pour l'émission *Information Morning* de la chaîne radiophonique de Radio-Canada et il a été longuement cité dans le *Daily Gleaner*. L'interview avec le rédacteur attitré du *Daily Gleaner* a ensuite été placée dans le Service des dépêches où elle a été reprise par des journaux de Calgary, Hamilton, North Bay et St. John's (le texte se trouve sur le site Web). Le lendemain, Desmond a été interviewé dans le cadre de l'émission de l'après-midi de la chaîne radiophonique de Radio-Canada à St. John's (Terre-Neuve).

Depuis le dernier *Bulletin*, cinq articles de la Fédération ont également été publiés. *Ambitious Growth Plan Lacks Funds*, par Desmond Morley, a été publié dans le Forum des lecteurs du *Telegraph Journal*. *Initiatives Should Keep More Parents Plugged In* et *System Should Work With – Not Against – Bereaved Parents* ont été écrits par Desmond Morley en tant que membre du Comité éditorial du *Telegraph Journal*. Et enfin, une « lettre au rédacteur en chef », traitant de la présentation du Projet de loi 28 et intitulée *Education Will Suffer*, a été adressée par le président au *Vancouver Sun* et une « lettre au rédacteur en chef », au sujet du paiement de 2.8 \$ Millions à l'Atlantic Baptist University, adressée par le président du Comité des communications. Si vous voulez lire ces articles, vous les trouverez sur le site Web de la FAPPUNB à l'adresse www.fappunb.ca, dans la section « Nos activités » ou dans la section « La page éditoriale de Desmond ».

**QUESTIONNAIRE SUR LA CHARGE DE TRAVAIL DES
MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL**

La section « Commentaires » du questionnaire transmis à nos collègues au cours de la session d'automne 2001 a fourni de nombreux renseignements importants, et parfois troublants, sur les préoccupations quotidiennes des membres du corps professoral. Nous avons noté quelques-unes de ces préoccupations, pas nécessairement par ordre d'importance.

-Les nouveaux membres du corps professoral veulent une charge de travail mieux équilibrée qui exige de consacrer moins de temps à l'enseignement et qui laisse plus de possibilités pour faire de la recherche. Dans un milieu où le choix est « publier ou périr » et où le doctorat est rapidement en train de devenir *de rigueur*, nous ne pouvons leur faire de reproches. Comme un grand nombre d'entre eux et elles l'ont fait remarquer, c'est au début de leur carrière qu'ils ont le plus besoin d'effectuer de la recherche afin de se faire connaître auprès des organismes subventionnaires qui détermineront le montant des fonds de recherche qui leur seront attribués à long terme.

-Il n'est peut-être pas étonnant que la composante « service à la communauté » de leur charge de travail ait à peine été mentionnée- et toujours en termes positifs (19 % pour les anglophones, 20 % pour les francophones). De manière générale, les membres du corps professoral semblent accepter cet aspect de leur charge de travail avec sérénité et dévouement. Ils s'acquittent de ces fonctions sans se plaindre, bien que leurs heures de travail soient déjà fort longues.

-Nos collègues sont presque unanimes dans leur insistance à dire qu'ils ne connaissent pas de semaine de travail « moyenne ». À leur avis, leurs fonctions sont tellement variées que ce serait une parodie d'essayer de synthétiser des « moyennes » individuelles.

-L'élément de supervision des fonctions d'enseignement des membres du corps professoral s'est accru de manière exponentielle avec l'introduction de l'« enseignement coopératif » dans un nombre croissant de programmes. Il y a évidemment une tendance en pleine expansion vers cette modalité d'enseignement dans bien des secteurs où des méthodes pédagogiques plus traditionnelles étaient prédominantes jusqu'à récemment.

(Suite à la page 4)

(Suite à la page 1)

professeures du Nouveau-Brunswick. Je désire remercier nos nombreux collègues qui ont pris le temps de participer à ce sondage tant pour leurs réponses concrètes que pour leurs propositions et leurs critiques constructives concernant les améliorations susceptibles d'être apportées au processus de collecte des renseignements. Un aperçu des résultats du questionnaire se trouve ailleurs dans le **Bulletin**. [Voir page 3 – **Réd.**]

Le président, Claude Dionne

(Suite de la page 3)

-L'augmentation du nombre d'étudiants et étudiantes dans les classes de même que l'arrivée et l'utilisation croissante des communications électroniques (courrier électronique) ont créé de nouvelles exigences imprévisibles qui grugent le temps des membres du corps professoral. Les étudiants et les étudiantes envoient des courriels à leurs professeurs ou professeures à toute heure du jour et de la nuit, et même les fins de semaine, et dans bien des cas, ils se sentent un peu négligés lorsqu'ils n'ont pas reçu de réponse tôt le lendemain matin. Ce phénomène relativement récent ajoute donc un fardeau supplémentaire à nos collègues. Premièrement, en plus de réserver aux interactions avec les étudiants et étudiantes des heures de bureau régulières, en dehors des heures de classe, ils sont obligés de trouver le temps de répondre à leur courrier électronique et, deuxièmement, l'urgence implicite de ce moyen de communication les soumet à la pression de répondre rapidement aux questions transmises ainsi par les étudiants et les étudiantes.

-Les gouvernements et les administrations des universités continuent à adopter des « technologies de pointe » et des « innovations » comme panacée pour réduire les coûts et la main-d'oeuvre afin de résoudre les problèmes de capacité des universités, alors qu'en fait l'accumulation des courriels et le temps additionnel de supervision ont augmenté la charge de travail liée à l'enseignement jusqu'au point de rupture et ceci cause beaucoup de frustration.

-Il semble également y avoir une augmentation de la quantité de travail administratif exigé des membres du corps professoral. Ajouté à ce qui précède, ceci empiète sérieusement sur le temps que peuvent utiliser de manière discrétionnaire nos collègues dans un grand nombre de disciplines -en particulier les nouveaux membres. La situation a peut-être été résumée le mieux par le commentaire suivant :

« En tant que jeune membre du corps professoral, je dois dire que la charge de travail actuelle est extrêmement injuste. Au cours de conversations avec un grand nombre des jeunes professeurs et professeures, je me suis rendu compte que nous avons tous commencé à regarder d'autres possibilités d'emplois. Si la charge de travail reste comme elle est actuellement, je pense que [mon université] aura beaucoup de difficulté à maintenir en poste les membres du corps professoral. »

Ce qui précède est renforcé par un autre commentaire :

« [...] J'ai peu de temps pour la recherche, [bien que] la recherche soit la raison pour laquelle j'ai choisi l'enseignement. »

Dans l'ensemble, la situation de la charge de travail dans les universités anglophones et francophones est pratiquement identique. La semaine de travail serait, en moyenne, de 63,2 heures pour les membres francophones du corps professoral et de 66,2 heures pour leurs homologues anglophones. [Voir les détails à la page 5 – **Réd.**]

Étant donné les pénuries croissantes de professeurs et professeures causées par la vague récente et continue de ceux et celles qui font partie de la génération du babyboom et qui atteignent l'âge de la retraite, la communauté universitaire de la province se demande avec inquiétude si nous pourrions attirer au Nouveau-Brunswick les candidates et les candidats « les meilleurs et les plus brillants ». Il est évident que cette tâche sera de plus en plus difficile si la charge de travail des membres du corps professoral n'est pas modifiée.

Quelques résultats et commentaires au sujet de l'enquête sur la charge de travail.

En novembre dernier, nous avons expédié 1 350 questionnaires et nous en avons reçu 174. De ce nombre, deux ont été rejetés ce qui nous donne un taux de retour égal à 12,7 p. cent. Ce taux est généralement acceptable dans ce genre d'enquête auto-administrée. La présentation des résultats est basée sur l'interprétation de certaines statistiques descriptives. Conformément à la décision du Bureau de direction de la Fédération lors de sa réunion au mois de mars dernier, les résultats sont présentés à titre d'information seulement.

Pour les besoins de notre analyse les répondants ont été regroupés en quatre catégories : les professeures et professeurs francophones ; les professeures et les professeurs anglophones ; les *Teaching Assistant* (TA) et les bibliothécaires francophones et anglophones au nombre de six dans chacun des groupes. Le tableau suivant résume la répartition des répondants.

Tableau 1,0

Répartition des répondants.

Professeurs anglophones	Professeurs francophones	TA	Bibliothécaires	Total(questionnaires valides)
109 (63%)	46 (27%)	5 (3%)	12 (7%)	172

Le questionnaire utilisé, pour en apprendre davantage sur la charge de travail, comprenait quatre parties. La première touchait à plusieurs facettes de l'enseignement, la seconde résumait l'ensemble des démarches accomplies pour mener à bien les travaux de recherche ou de création ainsi que l'identification des sources de financement, la troisième présentait une série d'activités liées à la notion de services tandis que la quatrième partie était réservée aux bibliothécaires. Dans ce groupe de répondants, il y en a un certain nombre qui ont indiqué leur participation aux activités d'enseignement et de recherche.

Chez les professeures et les professeurs anglophones, la moyenne pour le nombre d'heures nécessaires pour mener à bien les activités d'enseignement, de recherche et de service est de 66,2 par semaine. De ce total, 38,2 heures sont dédiées à toutes les facettes de l'enseignement, 15,6 heures sont dévolues aux occupations liées à la recherche tandis que 12,4 heures sont affectées à la performance de différentes tâches dans la catégorie des services.

Le tableau suivant résume certaines des données obtenues. Vous noterez que nous avons ajouté plusieurs valeurs dans le but de supporter les moyennes obtenues car très souvent dans ce genre d'enquête (auto-administrée) ce sont les répondants qui représentent les extrêmes qui ont tendance à répondre. Toutefois, les personnes qui ont donné les valeurs maximales ont pris soin de justifier le nombre d'heures élevées pour les dimensions enseignement et service puisque plusieurs répondants ont affirmé tenir une comptabilité des heures travaillées à réaliser chacune des tâches.

Tableau 2,0

Répartition des heures dans une semaine typique selon les composantes de la charge de travail chez les professeurs anglophones (N=109).

	Enseignement	Recherche	Service	Total
Moyenne	38,2	15,6	12,4	66,2
Écart-type	14,1	13,0	10,5	—
Médiane	38,0	13,0	9,0	60,0
Minimum	9,5	0,5	1,5	—
Maximum	71,0	48,0	71,0	—

(Suite à la page 6)

(Suite de la page 5)

En gros, on constate que 58 p. cent des heures sont associées à la composante enseignement, près de 24 p. cent des heures hebdomadaires sont dédiées aux activités de recherche et de création tandis que les 18 p.

cent restant sont consacrés aux tâches associées à la catégorie des services.

Pour les professeures et les professeurs francophones, la moyenne pour le nombre d'heures nécessaires pour mener à bien les activités d'enseignement, de recherche et de service est de 63,2 par semaine. De ce total, 36 heures sont consacrées à toutes les facettes de l'enseignement, 14,6 heures sont vouées aux occupations liées à la recherche tandis que 12,6 heures sont attribuées à la performance de différentes tâches dans la catégorie des services.

Ainsi, pour ces professeures et professeurs la répartition générale des tâches est sensiblement la même. La composante enseignement occupe 57 p. cent des heures hebdomadaires, la recherche et les activités de création monopolisent 23 p. cent des heures tandis que la composante service accapare 20 p. cent de ces heures.

Tableau 3,0

Répartition des heures dans une semaine typique selon les composantes de la charge de travail chez les professeurs francophones (N=46).

	Enseignement	Recherche	Service	Total
Moyenne	36,0	14,6	12,6	63,2
Écart-type	15,0	10,4	8,0	—
Médiane	34,0	12,7	10,2	57,0
Minimum	10,0	1,0	2,0	—
Maximum	74,0	40,5	42,0	—

Toutefois, bien que l'on note une différence entre la moyenne du nombre d'heures hebdomadaire entre les anglophones et les francophones on ne peut pas affirmer pour l'instant que cette différence soit significative.

Il y a aussi parmi les répondants une catégorie de membres que l'on retrouve uniquement dans les universités anglophones et qui assument généralement des responsabilités d'enseignement et de service et quelquefois des activités de recherche. Toutefois, nous allons résumer les heures que ces personnes consacrent à l'enseignement et aux services. Nous constatons que ces personnes dont la fonction est d'enseigner ou de venir en aide aux professeurs ou encore de superviser et de préparer les expériences de laboratoire travaillent en moyenne 49 heures par semaine.

Tableau 4,0

Répartition des heures dans une semaine typique selon deux composantes de la charge de travail chez les *Teaching Assistant* (N=5).

	Enseignement	Service	Total
Moyenne	45,4	4,0	49,5
Écart-type	13,0	2,1	—
Médiane	43,0	3,7	—
Minimum	30,5	2,0	—
Maximum	67,7	7,0	—

Dans l'enquête sur la charge de travail on s'est aussi intéressé au travail des bibliothécaires. Bien qu'une section décrivait l'ensemble des activités normales, plusieurs répondants ont indiqué qu'ils participaient activement dans le domaine des services.

(Suite à la page 7)

(Suite de la page 6)

Ainsi, les bibliothécaires consacrent en moyenne 40,9 heures à leurs activités principales et 7,8 heures dans la domaine des services pour une moyenne heb domadaine de 48,7 d'heures.

Certains bibliothécaires ont indiqué accomplir des tâches d'enseignement et des tâches de recherche en plus des activités précédentes. Étant donné qu'il n'y a qu'un petit nombre de bibliothécaires qui participent à des tâches d'enseignement et à des activités de recherche, nous constatons que les bibliothécaires qui font de l'enseignement y consacrent en moyenne trois heures par semaine, tandis que ceux qui se livrent à des activités de recherche y consacrent en moyenne 4,4 heures par semaine.

Ainsi, pour avoir un portrait un peu plus juste du travail des bibliothécaires qui se livrent à des activités de d'enseignement il faut ajouter un autre trois heures et pour ceux et celles qui font de la recherche il faut encore ajouter 4,4 heures. Ce qui donne que la semaine normale pour les bibliothécaires toutes activités professionnelles confondues peut varier entre est de 48,7 et 56,1 heures.

Tableau 5,0

Répartition des heures dans une semaine typique selon deux composantes de la charge de travail chez les bibliothécaires (N=12).

	Tâches et activités du bibliothécaire	Service	Total
Moyenne	40,9	7,8	48,7
Écart-type	20,5	4,7	—
Médiane	34,0	7,0	—
Minimum	18,5	2,5	—
Maximum	87,5	17,0	—

Que faut-il conclure de l'ensemble de ces résultats ?

Nous avons au départ une certaine appréhension que le nombre d'heures d'une semaine de travail chez les professeurs et des professeures était élevé. Nous avons aussi une idée qu'il existait une certaine insatisfaction face aux conditions de travail dans nos universités. Les résultats de ce sondage jumelés avec les commentaires résumés dans l'article de M. Morley, nous permettent de dégager certaines conclusions.

On peut constater que les futurologues comme Khan et Tofler se sont probablement trompés dans leurs prédictions au sujet de l'impact des nouvelles technologies dans la vie professionnelle de chacun et la répartition des heures de travail et de loisirs. Travailler plus de 60 heures par semaine pour tenter très souvent de se maintenir à flot ou encore établir sa carrière et maintenir le même rythme par la suite est-ce bien réaliste ?

Il semble évident qu'avec la détérioration des conditions de travail dans nos universités suites aux nombreuses coupures que ceux et celles intéressés à poursuivre une carrière en milieu universitaire devront consacrer un plus grand nombre d'heures de travail. Quoiqu'il en soit, cela ne laisse présager rien de bon pour assurer la relève dans nos universités ou encore pour motiver ceux et celles qui débutent actuellement.

Sera-t-il possible de trouver des personnes pour combler les postes qui devront être remplacés dans les dix prochaines années ? Sera-t-il possible d'inciter des jeunes à s'endetter pour obtenir leur diplôme de doctorat ? Sera-t-il possible de les pousser à terminer des études graduées avec des dettes équivalentes à des hypothèques ? Sera-t-il possible de convaincre ces jeunes diplômés de travailler plus de 60 heures par semaine pour des salaires de moins de 50 000 \$ par année tout en misant sur l'excellence en enseignement, en recherche et services ?

(Suite à la page 8)

(Suite de la page 7)

De nombreux défis se posent à chacune de nos associations par le biais de la négociation collective afin d'obtenir d'une part, des conditions de travail permettant d'attirer et de retenir des jeunes personnes désirant poursuivre une carrière en milieu universitaire et d'autre part, obtenir des conditions de travail équitables par rapport aux autres professions dans notre société.

HOMMAGE DE LA FÉDÉRATION À GEORGE P. SEMELUK

Le Bureau a le plaisir d'annoncer la décision de décerner le prestigieux **Prix Nicole Raymond Award** de la Fédération pour l'an 2002 à l'un de ses membres fondateurs, le professeur George P. Semeluk (chimie, UNB – à la retraite).

Le prix sera remis au professeur Semeluk au cours de la plénière annuelle de la Fédération.

Nous encourageons fortement les professeurs et professeures, anciens collègues du professeur Semeluk, et ses confrères et consœurs de la FAPPUNB à participer à cette cérémonie.

LA FÉDÉRATION PARTICIPE À UN COMITÉ

CONSULTATIF

En mai 2001, le gouvernement Lord a publié la *Réponse du gouvernement au rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*. Ce document contenait, entre autres, un engagement à préparer « une stratégie de promotion visant à encourager les élèves à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire » et à créer un site Web complet sur l'éducation postsecondaire.

Cet engagement envers une promotion d'envergure de l'éducation postsecondaire est un résultat direct de la production par la Fédération, en 1997, de la trousse vidéo d'information (relativement modeste, par comparaison) intitulée *Au seuil du 21^e siècle*, diffusée dans les écoles secondaires par l'entremise du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, et de l'intérêt qu'elle a suscité auprès de la Direction des affaires postsecondaires de ce ministère.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que la Fédération a été invitée à participer à un comité consultatif externe qui fera des recommandations au Ministère sur la mise en œuvre de la stratégie de promotion prévue et qui aidera à choisir des auditoires cibles appropriés. Le directeur exécutif, Desmond Morley, représentera la Fédération à ce Comité consultatif.

Membres du bureau de direction 2001-2002

Président: Claude Dionne
(506) 858-4602

Vice Président: Hans vanderLeest
(506) 364-2557

Secrétaire-trésorier: Daniel
Bélanger
(506) 737-5151

Président-sortant: Jack
Vanderlinde
(506) 453-4723

Président/e/s de comités

Comité de la condition féminine
Karen Bramford (MAFA)

**Comité de la caisse de défense
d'urgence**
Jon Thompson (AUNBT)

Prix Nicole Raymond Award
Berkeley Fleming (MAFA)

Comité des communications
Ian Fraser (FAUST)

Comité de la bourse d'études
Daniel Bélanger (ABPPCUSLM)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, suite 297
Fredericton, N.B. E3B 1G5
Tel: (506) 458-8977
Fax: (506) 458-8977
Courriel: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur exécutif
Desmond Morley

Secrétaire
Patricia Lewington

Comité Editorial
Ian Fraser, Editeur en chef

Vos Opinions Sont Bienvenues

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à l'adresse au-dessus.

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA